



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**11 Laurier St./11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Alternative Service Delivery/Autres modes de  
prestation des services

11 Laurier/11 rue Laurier

7B3, Place du Portage Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> SITE SUPPORT SRVCS - CFB GOOSE BAY	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0123-15CE01/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0123-15CE01	<b>Date</b> 2015-10-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PSD-005-25414	
<b>File No. - N° de dossier</b> 005psd.W0123-15CE01	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-11-10</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Singh, Shailla	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 005psd
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-2979 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0123-15CE01/B

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
005psd

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0123-15CE01

File No. - N° du dossier CCC No./N°  
005psdW0123-15CE01

CCC - FMS No/ N° VME

### **Demande d'expression d'intérêt et de qualification – Modification 003**

La modification 003 de la demande d'expression d'intérêt et de qualification (DEIQ) a pour but de fournir une série de questions et réponses et de modifier la DEIQ.

#### **Partie 1 – Questions et réponses**

- Q1. Y a-t-il une marge de manœuvre par rapport aux exigences en matière de filtrage de sécurité (Annexe F) avant l'attribution du contrat? Nous avons noté que, en vue de satisfaire aux exigences de la DEIQ, toutes les parties doivent répondre aux exigences de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité au moment de répondre à la demande de propositions. Le Canada pourrait-il envisager (en cours de processus) de juger comme recevables les propositions qui auraient passé l'examen détaillé de la Direction de la sécurité industrielle canadienne avant l'attribution du contrat, étant donné que le contrat actuel prendra fin en mars 2017?
- R1. Les soumissionnaires sont tenus d'obtenir toutes les attestations de sécurité exigées avant l'attribution du contrat. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) les fournira aux fournisseurs qui en feront la demande; cependant, le Ministère ne pourra pas garantir que le processus d'attestation de sécurité sera achevé d'ici l'attribution du contrat.
- Q2. L'alinéa 9.4a) stipule que s'il figure sur la liste des fournisseurs présélectionnés, le soumissionnaire accepte d'utiliser une comptabilité à livre ouvert pendant le processus de demande de propositions, puis une fois le contrat attribué, qu'il accepte de se soumettre aux vérifications du gouvernement pour toutes les questions relatives à la négociation et à l'administration de l'entente-cadre. Dans le but de garantir des conditions équitables en ce qui concerne le titulaire, l'État pourrait-il fournir l'entente-cadre actuellement utilisée? L'autorité contractante pourrait-elle indiquer comment la transparence financière durant le processus d'évaluation des propositions pourrait être utilisée avant qu'une entente contractuelle soit conclue?
- R2. Veuillez consulter la Partie II du présent document.
- Q3. Veuillez confirmer que la preuve d'inscription et de désignation des marchandises contrôlées de l'entreprise peut être présentée au moment de l'attribution du contrat.
- R3. Ce point sera abordé dans la demande de propositions subséquente.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0123-15CE01/B

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
005psd

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0123-15CE01

File No. - N° du dossier CCC No./N°  
005psdW0123-15CE01

CCC - FMS No/ N° VME

- Q4. Veuillez indiquer si la présentation d'un échantillon de curriculum vitæ de membres individuels du personnel clé en réponse à la DEIQ permet l'examen détaillé de la disponibilité de ces personnes à commencer les travaux en mars 2017.
- R4. Le Canada acceptera les curriculum vitæ de remplaçants, mais toutes les ressources du soumissionnaire, y compris les remplaçants, doivent répondre à l'ensemble des exigences obligatoires.
- Q5. Veuillez indiquer s'il est permis de satisfaire aux critères de qualification des sociétés en utilisant des exemples de projets menés dans les forces militaires d'autres nations amies.
- R5. La DEIQ n'impose pas de restrictions aux répondants quant à l'utilisation d'expérience civile ou militaire.
- Q6. Veuillez confirmer que tous les véhicules utilisés par le titulaire sont la propriété du titulaire et ne sont pas achetés dans le cadre d'ententes actuelles ou antérieures avec l'autorité contractante, auquel cas ils constitueraient de l'équipement fourni par le gouvernement. Par exemple, nous croyons que l'un des camions à incendie est un bien militaire.
- R7. Ce point sera abordé dans la demande de propositions.
- Q8. Nous avons noté que la DEIQ exige que le soumissionnaire désigne l'entité commerciale à cette étape du processus, ainsi que les représentants qui lui sont associés. Il existe d'autres restrictions relatives à cet aspect, par exemple en ce qui a trait à la visite des lieux. Il est indiqué que la portée des exigences sera examinée pendant la conférence et que les réponses fournies pourront modifier le point de vue des organisations quant à la façon d'établir un partenariat et au choix de l'entité avec qui l'établir, ainsi qu'au choix d'un entrepreneur principal ou d'un sous-traitant (articles 4.2 et 4.5 de l'Annexe C). Dans ce contexte, la nécessité de désigner l'entité commerciale à l'étape de la DEIQ est restrictive puisqu'elle peut exclure une partie du processus de soumission ou empêcher d'offrir la meilleure solution à l'État, ce qui, en retour, semble favoriser le titulaire.
- R8. Dans leur réponse à la DEIQ, les répondants doivent fournir les noms des personnes qui assisteront à la visite des lieux afin que le Canada puisse traiter leurs attestations de sécurité à temps pour la visite des lieux.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0123-15CE01/B

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
005psd

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0123-15CE01

File No. - N° du dossier CCC No./N°  
005psdW0123-15CE01

CCC - FMS No/ N° VME

- Q9. Nous n'avons pas été en mesure de déterminer sur MERX les dates où, selon vous, le contrat serait attribué, ni la valeur du contrat.
- R9. Veuillez consulter la Partie II du présent document.
- Q10. Ai-je raison de présumer que la lettre d'intérêt vous serait envoyée à vous?
- R10. Toutes les réponses doivent être envoyées à l'attention de l'autorité contractante. Les détails sont indiqués à la page 1.

### **Partie I – Modifications de la demande de propositions**

1. À l'article 8.0, CALENDRIER PROVISOIRE :  
SUPPRIMER l'article dans son intégralité.  
INSÉRER ce qui suit :  
Un calendrier pour la DEIQ et les activités préalables et postérieures à la demande de propositions est fourni ci-dessous :

<b>Activité</b>	<b>Échéance</b>
Dernier jour pour poser des questions concernant la DEIQ	2 novembre 2015
Clôture de la DEIQ	10 novembre 2015
Fin de la vérification des qualifications	12 novembre 2015
Publication de la demande de propositions définitive sur Achatsetventes.gc.ca	Mi-novembre
Visite des lieux	Du 1 <sup>er</sup> au 3 décembre 2015
Date de clôture de la demande de propositions	Mi-février 2016
Achèvement de l'évaluation des soumissions	Mars 2016
Approbation du Conseil du Trésor	Juin 2016
Attribution du contrat	Juin 2016

2. À l'alinéa 9.4a) :  
SUPPRIMER l'article dans son intégralité.  
INSÉRER ce qui suit :  
Les modalités énoncées à l'Annexe H s'appliquent pendant le processus de demande de propositions. En présentant une réponse, les soumissionnaires présélectionnés acceptent la condition établie à l'Annexe H.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0123-15CE01/B

Amd. No. - N° de la modif.  
003

Buyer ID - Id de l'acheteur  
005psd

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0123-15CE01

File No. - N° du dossier CCC No./N°  
005psdW0123-15CE01

CCC - FMS No/ N° VME

### 3. AJOUTER l'Annexe H.

Annexe H – Modalités quant aux communications entourant la demande de propositions

#### 1.0 Introduction

- a) Afin de garantir la réussite de l'acquisition de services de soutien sur place pour la 5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay, à Terre-Neuve-et-Labrador, les répondants présélectionnés à la suite de la présente DEIQ devront participer à un processus officiel de demande de propositions.
- b) Toutes les questions et réponses seront consignées et fournies à la totalité des répondants présélectionnés. Ces renseignements seront assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information*. Le Canada ne révélera aucun renseignement désigné exclusif à des tiers.

#### 2.0 Communications

- a) Toutes les demandes de renseignements et autres communications avec les représentants du gouvernement pendant la période de la DEIQ et de la demande de propositions doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'autorité contractante susmentionnée, laquelle est responsable de la surveillance du processus d'invitation à soumissionner. À défaut de respecter cette condition durant la période de la demande de propositions (pour cette unique raison), le soumissionnaire pourrait être disqualifié du processus de demande de propositions.
- b) Les répondants présélectionnés doivent adresser leurs demandes de renseignements et leurs commentaires **UNIQUEMENT** à l'autorité contractante de TPSGC ou à un représentant autorisé du Canada, conformément aux directives fournies par l'autorité contractante. Toute communication faite à un représentant non autorisé pourrait entraîner une divulgation complète par le Canada sur Achatsetventes.gc.ca.

#### 3.0 Processus et modalités

Les modalités qui suivent s'appliquent au processus de demande de propositions.

- a) Un des principes fondamentaux du processus est qu'il est réalisé avec le plus haut degré d'impartialité et d'équité entre toutes les parties. Nulle personne ou organisation ne doit recevoir ni sembler avoir reçu un quelconque avantage inhabituel ou injuste par rapport aux autres.

**Solicitation No. - N° de l'invitation**  
W0123-15CE01/B

**Amd. No. - N° de la modif.**  
003

**Buyer ID - Id de l'acheteur**  
005psd

**Client Ref. No. - N° de réf. du client**  
W0123-15CE01

**File No. - N° du dossier CCC No./N°**  
005psdW0123-15CE01

**CCC - FMS No/ N° VME**

- b) Tous les documents associés à la demande de propositions ne seront transmis qu'aux répondants présélectionnés qui se sont qualifiés pendant le processus de qualification.
- c) Le Canada ne divulguera pas à des tiers les renseignements exclusifs ou les renseignements délicats sur le plan commercial concernant les répondants présélectionnés, sauf dans la mesure qui est prévue par la loi.
- d) Les répondants présélectionnés ne doivent PAS révéler aux MÉDIAS et aux JOURNAUX des renseignements concernant le présent besoin ni en discuter avec leurs représentants durant ce processus de demande de propositions. Si un média leur pose des questions, ils doivent lui demander de communiquer avec le Bureau des relations avec les médias de TPSGC, au 819-420-5501.

Le Canada n'est pas tenu d'attribuer ou de négocier un contrat relativement à la prestation de services de soutien sur place à la 5<sup>e</sup> Escadre Goose Bay.